

---

**Déclaration de la fédération SUD éducation  
et de l'Union syndicale Solidaires**

---

Monsieur le Ministre,

Depuis plusieurs semaines, la mobilisation des gilets jaunes prend une ampleur inédite et porte des revendications de justice sociale.

Les lycéen-ne-s ne s'y sont pas trompé-e-s et sont d'ores et déjà entré-e-s en résistances contre les réformes que vous menez au pas de charge. Depuis le 4 décembre, la mobilisation des lycéen-ne-s prend de l'ampleur, et nous appelons les personnel-le-s à se joindre à leur lutte.

Face à cette mobilisation lycéenne, nous constatons que le gouvernement et vous-même mettez les grands moyens pour la réprimer des lycéen-ne-s en lutte qui ne font qu'exercer leur droit constitutionnel à manifester. Nous assistons à des déploiements de policiers hors-norme et totalement disproportionnés devant les établissements qui s'accompagnent de jets de gaz lacrymogène, de matraquage, de tirs tendus de flash-ball. Les victimes sont nombreuses, les blessures graves.

Les images des lycéen-ne s de Mantes-la-Jolie parqué-e-s et agenouillé-e-s mains derrière la tête sous la menace de policiers sont intolé-

rables. Nous condamnons avec la plus grande fermeté ces violences policières.

Monsieur le ministre, nous exigeons que vous demandiez au ministre de l'intérieur d'interdire à ses troupes de faire usage de violences à l'encontre de la jeunesse mobilisée. Nous serons au côté des familles des mutilé-e-s (des lycéen-ne-s ont perdu un œil, ont eu des mains arrachées,...) pour constituer des dossiers contre les brutalités policières, et saisir le défenseur des droits qui vient d'ailleurs de se saisir de la question suite aux événements de Mantes-la-Jolie.

La dernière communication que vous avez adressée aux enseignant-e-s n'est qu'une tentative de dissuasion face à un mouvement qui s'étend.

L'exigence de démocratie dont vous parlez, tient d'abord au respect du droit de réunion et de manifestation des lycéen-ne-s et des personnels.

Plus grave vous laissez planer une menace à peine voilée à l'encontre des personnels en exigeant d'elles et eux qu'ils et elles dissuadent les lycéen-ne-s de se joindre au mouvement de contestation.

Nous ne nous laisserons pas intimider et nous continuons d'appeler les personnel-le-s à rejoindre le mouvement et à entrer dans un processus de grève reconductible pour obtenir l'abrogation des réformes destructrices pour l'éducation menées par ce gouvernement qui a fait de la sélection et du tri social sa boussole.

Monsieur le ministre, vous parlez de protection des personnels quand il s'agit d'empêcher les lycéen-nes de se mobiliser. Alors qu'au quotidien dans les établissements les personnels en difficulté sont livré-e-s à elles et eux-mêmes.

Monsieur le ministre, vous parlez de protection des élèves alors que les lycéen-ne-s se font agresser par la police. C'est de la police et de ses violences que vous devriez les protéger.

SUD éducation et l'Union syndicale Solidaires appellent les personnel-le-s à s'organiser, se rassembler, et entrer dans l'action dès maintenant, et à se mettre en grève massivement le 14 décembre pour la justice sociale et contre les réformes délétères du système éducatif.

éducation  
**SUD**

Union  
syndicale  
**Solidaires**